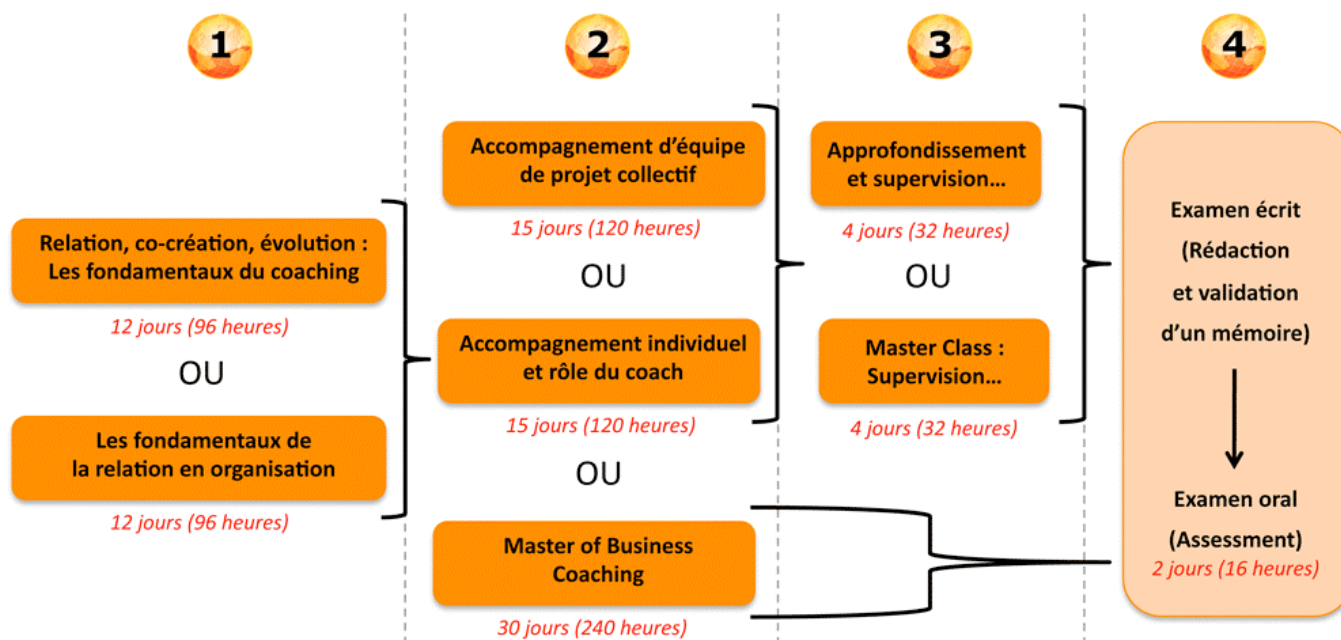


Processus de Certification

Les Parcours possibles jusqu'à la Certification



Engagement et respect des principes suivants

- Régularité, assiduité et participation active pendant toute la formation. En cas d'absence, nous consulter ;
- 240 heures (30 jours) environ de formation en groupe et 40 heures en groupes de pairs entre les modules (en présence ou par téléphone) ;
- Supervision régulière de ses pratiques de coach avec attestation du superviseur au moment du processus de certification ;
- Travail régulier sur soi.

Les étapes du processus de Certification

- Avoir suivi un cursus complet dans nos cycles de formation accrédités par ICF :
 - Introduction* : "Relation, co-création, évolution : les Fondamentaux du coaching"
 - Professionalisation* : "Accompagnement d'équipe, de projet collectif", "Accompagnement individuel et rôle de coach" ou "MBC"
 - Approfondissement* : "Approfondissement et supervision des compétences de coach" et "Supervision de coaches professionnels" ;
- Présenter un mémoire de recherche appliqué pour passer la partie écrite de la Certification puis
- Participer à deux jours d'assessment des pratiques de coach pour la partie orale de la Certification.

Le mémoire de Certification

Rédiger un mémoire de 30 à 40 pages exposant ses travaux de recherche, s'appuyant sur des situations réelles de coaching professionnel. Ce mémoire de certification doit s'appuyer sur un concept ou un outil spécifique permettant de concevoir et de mettre en œuvre une démarche de coaching. Il comportera 3 parties :

1. Une présentation du concept ou de l'outil en rappelant sa ou ses source(s) théorique(s), ainsi que le sens perçu par l'auteur du mémoire de sa pertinence dans une perspective d'accompagnement du changement ;
2. Le récit d'au moins trois cas d'application-terrain, précisant en particulier les enjeux pour les clients ainsi que pour le coach, l'évolution des modalités d'application pour tenir compte des différents contextes, et les résultats obtenus ;
3. Une synthèse présentant les conditions de réussite, les limites perçues, les dimensions émergentes, les questions qui sont encore à travailler.

Ce mémoire fera l'objet d'une lecture par un jury de professionnels. Il doit être remis en trois exemplaires, au moins un mois avant la date d'examen oral prévue. Pour des raisons d'harmonisation des travaux des stagiaires, nous recommandons l'utilisation de la police Times New Roman (taille 12 et interligne 1,5) pour la rédaction de ce travail.

Assessment des pratiques de coach

L'assessment se déroule pendant 2 jours dans le « *Cycle Approfondissement et Supervision des Compétences de Coach* ». Lorsque le mémoire est finalisé :

- Le 1^{er} jour est dédié à la préparation, le stagiaire recevra un feed-back du responsable pédagogique sur sa pratique ;
- Le 2^{ème} jour est le jour de l'assessment oral proprement dit.

Objectif : démontrer sa maîtrise des 11 compétences du coach lors des sessions de coaching individuel et collectif selon le cursus choisi.

Dans le cas de coaching collectif, chaque participant présente seul la session de coaching d'équipe.

Durant les formations de niveau 2 et 3, les participants sont entraînés à pratiquer selon les modalités de l'assessment demandé.

Tarif (correspondant aux 2 jours d'assessment de pratiques de coach) :

Jusqu'au 31 décembre 2017 : 900 € HT soit 1 080 € TTC

A partir du 1^{er} janvier 2018 : 1 000 € HT soit 1 200 € TTC

Pour toute information sur les accréditations d'ICF (ACC, PCC, MCC), les consulter directement :

Site France ICF : www.coachfederation.fr/content/blogcategory/48/49/

Site USA ICF : www.coachfederation.org